

ASTORG DE SEGRET

(in *les Troubadours cantaliens*, 1910, p. 572-579,
par le Duc de La Salle de Rochemaure, Majoral du Félibrige)

SIRVENTÈS

Contre la Paix de Tunis, en 1270, conclue par Philippe-le-Hardi, roi de France, et son oncle Charles d'Anjou. A Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, pour l'engager à défendre ses possessions françaises¹.

I

[No] sai qui-m so, tan suy [des] conoyssems,
Ni [say] don venh, ni say [on] dey anar,
Ni re [no] say que-m dey di[re] ni far,
4 Ni re no say on fo mos nayssemens,
Ni re no say, tan fort suy esbaytz,
Si Dieus nos a o Diables marritz,
Que Chestias e la ley vey perida,
8 E Sarrazi an trobada guandida.*

Je ne sais qui je suis, tant je suis hors de connaissance,
Ni ne sais d'où je viens, ni ne sais où je dois aller,
Ni ne sais rien de ce que je dois dire et faire,
Ni ne sais où fut le lieu de ma naissance,
Ni ne sais, tant fortement je suis ébahi,
Si c'est Dieu ou le diable qui nous a affligés,
Car je vois détruits les chrétiens et la religion,
Et les Sarrazins ont trouvé un refuge.

II

*Yeu vey gueritz los paguas mescrezens,
E-ls Sarrazis e-ls Turcx d'outra la mar,
E-ls Arabitz, que no'n cal un gardar
12 Del rey Felip, don es grans marrîmens,
Ni d'en Karle, qu'elh lur es caps* e guitz.
No sai don es vengutz tais esperitz,
Que tanta gens n'es morta e perida,
16 E-l reys Loix n'a perduda la vida.*

Je vois en sûreté les païens mécréants,
Les Sarrazins et les Turcs d'outre-mer,
Et les Arabes, car il ne faut point que l'un d'eux craigne rien
Ni du roi Philippe², ce qui est grande tristesse,

¹ Austorc de Segret, dans ce sirventès, écrit en 1273, exprime son mécontentement de la paix, trop favorable aux Sarrazins, et cherche à en déconsidérer l'auteur principal Charles d'Anjou. Il encourage Édouard I^{er} à venger son oncle Henri de Castille, lâchement torturé et emprisonné par Charles. Il espère voir éclater bientôt la guerre entre Édouard et Philippe-le-Hardi qui prétend s'approprier l'Agenais et le Quercy. Il adresse enfin son sirventès au vicomte Arnaud-Othon de Lomagne. (Interprétation de M. Fabre modifiée par M. Jeanroy.)

² Philippe-le-Hardi.

Ni de Charles³, car il est pour eux un chef et un guide.
Je ne sais d'où est venu un tel esprit,
Puisqu'une si grande armée par eux a été tuée et détruite,
Et que le roi Louis⁴ par eux a perdu la vie.

III*

*Ane mais no vim del rey que fos perdens :
Ans l'avem vist ab armas guazanhar
Tôt quant anc volc aver ni conquistar.
20 Mas eras l'es vengutz abaissamens,
Et es ben dreitz, quar es a Dieu falhitz :
Qui falh a Dieu en remanh escarnitz,
Qu'âne mais no fo, mas per Karl', escarnida
24 Crestiantatz ni près tan gran falhida*.*

Jamais nous ne vîmes que le roi⁵ subît une perte :
Au contraire nous l'avons vu gagner par les armes
Tout ce qu'il voulut jusqu'ici posséder ou conquérir.
Mais maintenant il lui est survenu abaissement,
Et c'est bien juste, car il a failli envers Dieu :
Et qui manque envers Dieu en demeure bafoué.
Aussi jamais, excepté par Charles, ne fut outragée
La chrétienté et jamais elle ne reçut si grand dommage.

IV

*Ar aura ops proez' et ardimens
A N' Audoart, si vol Haenrîc* venjar,
Qu'era de sen e de saber ses par,
28 E tôt lo mielhs era de sos parens.
E, si reman aras d'aisso aunitz,
No-1 laïssaran ni cima ni razitz
Frances de sai, ni forsa ben garnida,
32 Si sa valors es de pretz desgarnida.*

Maintenant il fera besoin de prouesse et d'audace
A sire Edouard⁶, s'il veut venger Henri⁷,
Qui était sans pareil pour l'intelligence et le savoir,
Et tout à fait le meilleur de ses parents.
Or, s'il demeure présentement honni pour cela,
Les Français ne lui laisseront ni cime ni racine
Par ici⁸, ni forteresse bien munie,

³ Charles d'Anjou, comte de Provence, roi de Sicile et de Naples, inspirateur- de la paix de Tunis : elle stipulait que les Sarrasins lui paieraient tribut ; en revanche il s'engageait à les protéger.

⁴ Saint Louis.

⁵ Charles d'Anjou. "L'abaissement" dont parle le poète trois vers plus loin, c'est son échec devant Tunis.

⁶ Edouard I^{er}, roi d'Angleterre depuis 1272.

⁷ Henri de Castille, dont la nièce Éléonore (fille d'Alphonse X), avait épousé Edouard, était ainsi l'oncle de celui-ci. Pris par Charles d'Anjou à Tagliacozzo (1268) avec Conradin, il fut exposé à la risée populaire dans une cage de fer, puis enfermé dans une forteresse des Pouilles d'où il ne sortit qu'en 1284. Les troubadours Paulet de Marseille et Folquet de Lunel déplorèrent aussi sa captivité. Mais Edouard ne s'intéressa pas à son sort.

⁸ Dans la France méridionale, où Édouard I^{er} possédait déjà la Guyenne et la Gascogne : Jeanne de Poitiers venait de lui léguer l'Agenais et le Quercy, mais pendant la croisade d'Edouard en Orient (1271-1272),

Si sa valeur est démunie d'estime.

V*

*Guerra mort[als mi plagra e] sanglens,
Qu[e négus homs no] pogues escapar
[Que combatens] no conogues [son par].
36 [Yeu, ses te] mor et ab desca[uzimens],
[Voljgra vezer e ca[ssar los faiditz]
E derrocar fortz castelhs ben bastítz,
E qu'om crides soven : "A la guerida* !"
40 A N'Audoart qu'a la patz envazida.*

Une guerre mortelle et sanglante [me plairait],
Telle que [nul homme ne] pût éviter
[Que dans la mêlée] il ne connût [son égal].
[Pour moi,] je voudrais voir, [sans] crainte et parmi les outrages,
Et [chasser les proscrits]⁹
Et démolir les forts châteaux bien bâtis,
Et qu'on criât souvent : A vous garder! (Sauve qui peut)
Devant Edouard qui a rompu la paix.

VI

*Mosenhor N'Oth, qu'es de donar razítz,
De Lomanha, e de pretz caps e guitiz,
Fatz assaber que Karles nos desguida,
44 E-l reys frances, don la gleiza es aunida.*

A monseigneur N'Oth de Lomagne¹⁰, qui est source de largesse
Et chef et guide de tout prix,
Je fais savoir que Charles nous guide à rebours,
Ainsi que le roi français, — et l'Eglise en est honnie.

VII

M os sirventes, Cotellet, sia ditz
Mosenhor N'Oth qu'es lauzatz e grazitz,
Per los plus pros a sa valor grazida,
48 E donar t'a rossin a la partida.*

Que mon sirvétés, Cotellet¹¹, soit dit
A monseigneur N'Oth qui est loué et chéri.
Par les plus preux il a fait aimer sa valeur,
Et il te donnera un cheval à ton départ.

Philippe-le-Hardi avait mis la main sur ces territoires.

⁹ Les restitutions ci-dessus [entre crochets] sont données à titre purement hypothétique.

¹⁰ Arnaud-Othon II, vicomte de Lomagne (ancien pays : chef-lieu Lectoure, Gers), et d'Auvillars (Tarn-et-Garonne) de 1235 à 1274. Jeanne de Poitiers léguait l'Agenais et le Quercy à sa fille Philippa — avec retour à la couronne d'Angleterre (cf. la note 8). Oth "avait donc le plus grand intérêt à ce que le roi d'Angleterre s'opposât aux prétentions françaises et le sirventès d'Austorc a dû être écrit à sa requête."

¹¹ Jongleur inconnu.